

Les effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté en Tunisie

Colloque international : « Inégalités et développement dans les pays méditerranéens »
Université de Galatasaray , Istanbul, Turquie, 21-22-23 Mai 2009

Faouzi Sboui

Maître de conférences en économie

Unité de Recherche en Economie Appliquée (UREA)- FSEG de Sfax

Résumé :

Cette recherche propose d'évaluer les effets de la croissance et de l'inégalité sur la dynamique de la pauvreté en Tunisie au cours de la période allant de 1985 à 2005. Pour ce faire, deux types d'analyse sont mis en œuvre. D'abord, on procède à la décomposition de la variation de la pauvreté en une contribution de croissance et une contribution due à la redistribution, conformément aux approches de décomposition proposées par Datt et Ravallion (1992) et par Kakwani (1997). Ensuite, l'indice de croissance pro-pauvre, développé par Kakwani et Pernia (2001), et le taux de croissance équivalent à la pauvreté, proposé par Kakwani et Son (2002), sont appliqués en vue d'évaluer le degré de la croissance pro-pauvre dans une optique insistant sur les changements dans la redistribution.

L'exploitation des données groupées des enquêtes sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS), montre que le recul de la pauvreté en Tunisie résulte principalement des réalisations en matière de croissance économique. Pourtant, à cause des changements d'inégalités qui ont accompagné le processus de la croissance, celle-ci n'a pas été strictement pro-pauvre. En effet, les riches bénéficient, proportionnellement, plus que les pauvres des fruits de la croissance.

Abstract:

This research seeks to evaluate the effects of growth and inequality on the dynamics of poverty in Tunisia from 1985 to 2005. To achieve this aim, two types of analyses are discussed. First, we proceed with the decomposition of changes in poverty into contribution of growth and a contribution due to the redistribution, according to the decomposition approaches suggested by Datt and Ravallion (1992) and Kakwani (1997). Second, the Pro-Poor Growth Index, developed by Kakwani and Pernia (2001), and the Poverty Equivalent Growth Rate, suggested by Kakwani and Son (2002), are applied to assess the degree of pro-poor growth in an emphasis on changes in the distribution.

The analysis of grouped data generated from surveys on Budget, Consumption and Household Standard of Living, held by the National Institute of Statistics (NIS) shows that the receding of poverty in Tunisia is mainly due to economic growth. However, because of changes in inequality, which came along with the process of growth, the latter was not strictly pro-poor. In fact, the rich benefit proportionally more than poor from growth.

Mots-clés : pauvreté, croissance, inégalité, croissance pro-pauvre, Tunisie.

JEL classification : D31, D63, I32, O40.

1. Introduction

La croissance suffit-elle pour réduire la pauvreté ? Des faits saillants dans l'histoire fondent cette interpellation. A titre d'une simple illustration, on cite deux exemples. La révolution industrielle britannique en début du XIX^{ème} siècle, caractérisée par une croissance exceptionnellement rapide, a été accompagnée d'une forte paupérisation de la population pendant plusieurs décennies (Cling et al, 2004). Les expériences des années 1960 et 1970 ont montré qu'une croissance économique rapide ne réduisait pas nécessairement la pauvreté et qu'elle risquait de l'aggraver (PNUD, 2005).

Il s'agit là d'une remise en question du dogme néoclassique, ayant dominé jusqu'à une date relativement récente –début des années soixante-dix□, concevant des modèles de développement focalisés sur la croissance économique et supposant que celle-ci serait une condition nécessaire et suffisante pour combattre la pauvreté. Cette remise en cause s'est consolidée par l'ensemble des diverses critiques adressées aux programmes d'ajustement structurels (PAS), fondés sur le « Consensus de Washington », préconisés afin d'aider les pays en crise de développement à s'en sortir. En effet, ces programmes se sont soldés dans de nombreux pays en développement par la montée de la pauvreté et la persistance de la crise de la dette. C'est ainsi que les Institutions de Bretton Woods ont fini par abandonner ces PAS au profit d'une nouvelle approche de développement articulée autour de la lutte contre la pauvreté¹.

Les années 1990 ont ainsi connu un renouveau de la théorie de développement dans lequel le débat s'est ardemment centré sur une question relativement ancienne, celle du lien entre la croissance, l'inégalité dans la redistribution et la pauvreté. En vérité, ce qui est ancien dans la théorie économique c'est la discussion portant sur la nature du lien entre croissance économique et inégalités (Kuznets, 1955), mais la focalisation sur les stratégies de lutte contre la pauvreté a conduit à ajouter le troisième terme (Cling et al, 2004).

En somme, les contributions, si nombreuses, dans ce débat se partagent généralement entre deux thèses. La première soutient que « la croissance est bonne pour les pauvres » quelle que soit sa nature (Dollar et Kraay, 2002). Une variante extrême de cet avis va jusqu'à soutenir que la croissance suffit pour réduire la pauvreté (Bhalla, 2002 et Sala-i-Martin, 2002). Dans la pratique, cela concorde avec la recommandation de privilégier l'objectif de la croissance même en dépit des questions d'inégalité de distribution (*thèse du trickle down*). La seconde thèse indique que la croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté bien qu'elle en soit une condition nécessaire. Elle doit s'accompagner de la mise en place de politiques de réduction des inégalités (Bourguignon, 2002 et Cling et al, 2004). Selon ce courant, de trop grandes inégalités peuvent être un vecteur d'instabilités politiques et sociales conduisant à l'affaiblissement des incitations à investir, ce qui finit par réduire la croissance à long terme (Mourgi et al, 2006).

¹ Cette prise de conscience a abouti à la définition des objectifs de développement pour le Millénaire (OMD), dont le premier vise à diviser par deux le pourcentage de la population vivant dans une situation de pauvreté extrême à l'horizon 2015.

Dans le cadre de ce contexte théorique ambigu quant au poids réel de la croissance économique dans le combat contre la pauvreté, plusieurs approches techniques ont été utilisées en vue d'appréhender le processus de croissance pro-pauvre. Selon lachaud (2003), une croissance pro-pauvre requiert une stratégie délibérément biaisée en faveur des pauvres, de façon à ce que les bénéfices obtenus par ces derniers soient plus que proportionnels à ceux des riches. Une première approche dans ce sens consiste à décomposer la variation intertemporelle de la pauvreté en une part due à la croissance □ *effet croissance* □ et une autre due à la redistribution des bénéfices de la croissance aux pauvres □ *effet redistribution* (Datt et Ravallion, 1992 ; Kakwani, 1997 ; Shorroks, 1999). Subséquemment, la littérature s'est enrichie par une série de mesures de la croissance pro-pauvre telles que la courbe d'incidence de la croissance (Ravallion et Chen, 2003), l'indice de la croissance pro-pauvre (Kakwani et Pernia, 2001), le taux de croissance équivalent à la pauvreté (Kakwani et Son, 2002) et la courbe de croissance de la pauvreté (Son, 2004).

La présente recherche s'inscrit dans une perspective de contribution à l'enrichissement du débat sur le lien entre la croissance économique, l'inégalité de distribution de ses fruits et la pauvreté. Portant sur le cas de la Tunisie, notre étude vient s'ajouter à une série de travaux relativement nombreux et diversifiés². La contrainte de disponibilité de données microéconomiques sur le budget et la consommation des ménages justifie le recours à des choix méthodologiques originaux par rapport au cas de l'étude, ce qui promet d'animer la discussion.

Les objectifs assignés à cette étude peuvent être regroupés en deux points. D'abord, il s'agit d'évaluer les contributions de la croissance économique et de l'évolution des inégalités dans la réduction de la pauvreté en Tunisie entre les années 1985 et 2005, en distinguant les sous périodes d'ajustements □ 1985-1995 □ et de l'engagement affirmé à l'ouverture □ 1995-2005. L'intérêt analytique de cette distinction est sans doute significatif compte tenu de la disparité des réalisations économiques, notamment en matière de croissance, caractérisant ces deux sous périodes. Ensuite, nous empruntons à Kakwani et Pernia (2001) leur *indice de croissance pro-pauvre*³ et à Kakawani et Son (2002) leur *taux de croissance d'équivalent à la pauvreté*⁴ afin d'évaluer si la croissance réalisée au cours de cette période en Tunisie fut au bénéfice des pauvres. Avant de s'attaquer à l'analyse empirique sous-jacente à ces deux objectifs, l'examen des réalisations de la Tunisie en matière de combat contre la pauvreté, d'une part et la revue de certaines options analytiques et méthodologiques, d'autre part, feront l'objet des premières parties de ce papier.

² A titres d'exemples : Ayadi et El agha (2006) ; Bibi (2006) ; Bibi (2005) ; Sboui, et Benhmid (2006) ; Ayadi et al (2004).

³ « Pro-Poor Growth Index » (PPGI).

⁴ « Poverty Equivalent Growth Rate » (PEGR).

2. La pauvreté en Tunisie : méthodes de mesure et évolutions

1. Méthodes de mesure

Depuis 1980, l'Institut National de la Statistique (INS) procède à une estimation quinquennale du seuil de la pauvreté en s'appuyant sur les données de l'enquête sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages. Le seuil estimé correspond à un équivalent monétaire des besoins alimentaires et non alimentaires.

Pour ce qui est de la composante alimentaire, elle est définie à partir du besoin minimal en calories tel qu'il est recommandé par les commissions mixtes FAO-OMS⁵. Ce besoin minimum est supposé assurer l'entretien et la croissance chez les enfants et l'entretien chez les adultes tout en fournissant le surcroît d'énergie nécessaire au minimum d'activité indispensable à l'existence (Bedoui, 1992).

Pour convertir ces besoins caloriques en dépenses monétaires, l'INS adopte la méthode de la BIRD qui se réfère au 20^{ème} percentile □la dépense annuelle par tête au dessous de laquelle vivent les 20% de la population les plus démunis□ comme base de calcul du prix de la calorie applicable au minimum calorique requis. La dépense nécessaire pour satisfaire le besoin énergétique minimal moyen est obtenue en multipliant ce dernier par le coût unitaire d'un kilo calories révélé par les données relatives au budget de consommation.

Quant à la composante non alimentaire □dépenses d'habitation, d'habillement, de soin, de transport et divers□, ses dépenses sont évaluées en retenant leurs parts dans la dépense totale de la population du 20^{ème} percentile tel que indiqué par l'enquête de la consommation.

Pour toutes les enquêtes réalisées, l'INS estime deux seuils de pauvreté différents par milieu en supposant que le modèle de consommation de la population communale diffère de celui de la population rurale.

Jusqu'en 2005, date de la réalisation de la dernière enquête sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, l'INS a établi deux ajustements dans la procédure de fixation du seuil de la pauvreté. En effet, jusqu'en 1995, le seuil de pauvreté estimé périodiquement en Tunisie n'est rien d'autre que l'actualisation du seuil de 1980 par le glissement de l'indice des prix à la consommation familiale. Ce n'est qu'en 2000 que cette estimation a opéré une actualisation des deux composantes □alimentaire et non alimentaire□ par le glissement de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires et celui des produits non alimentaires. Le deuxième ajustement est vraisemblablement plus significatif dans la mesure où il concerne la population de référence pour la fixation des seuils de pauvreté dans les deux milieux et la base calorique de référence pour estimer la composante alimentaire. En effet, pour l'enquête de 2005, sous l'impulsion des recommandations de la Banque Mondiale, l'INS utilise une même population de référence pour évaluer les seuils de pauvreté dans les deux milieux au lieu de deux populations distinctes comme pour l'ensemble des enquêtes antérieures. En outre, l'évaluation monétaire de la composante alimentaire du seuil de pauvreté ne se base plus sur le minimum

⁵ Food and Agriculture Organisation-Organisation Mondiale de la Santé.

indispensable en besoins caloriques mais plutôt sur un niveau supposé « idéal » pour les besoins d'une personne par jour (2213 kilos calories/ personne/jour).

Comme toutes les différentes méthodes utilisées pour estimer la ligne monétaire de démarcation entre les pauvres et les non pauvres, celle préconisée par l'INS, notamment jusqu'en 2000, demeure imparfaite et comporte fondamentalement une part d'arbitraire. A cet égard, « la Banque Mondiale qui a contribué à la mise en place de la méthode de fixation du seuil de pauvreté avec l'INS en 1980, a relevé certaines insuffisances dans cette méthode et a proposé en 1995 une méthode alternative de fixation de nouveaux seuils » (PNUD, 2004, p85). L'approche proposée par la Banque Mondiale suggère de rectifier la procédure de l'INS à deux niveaux. D'abord, le groupe de référence choisi devrait être le même pour les zones rurale et urbaine et situé autour du seuil de pauvreté comme défini par l'INS en 1990. Les valeurs unitaires caloriques calculées sur cette base présentent une différence de 18% seulement entre les zones urbaines et rurales, contre plus de 60% pour l'approche de l'INS (Ayadi et al, 2004). Ensuite, en ce qui concerne la part non alimentaire, la Banque Mondiale propose de la déduire d'une relation d'Engel estimée économétriquement.

Tableau 1 : Seuils de pauvreté par milieu (INS/ Banque Mondiale, 1990)

	Valeur Unitaire (rurale = 100)		Seuil de pauvreté alimentaire (en DT)		Part alimentaire		Seuil de pauvreté (en DT) (rural=100)			
	INS	BM	INS	BM	INS	BM	INS	BM	INS	BM
Urbain	163	118	150	160	0.54	0.55	278	218	200	118
Rural	100	100	89	134	0.64	0.61	139	185	100	100

Source : Ayadi et al, 2004.

Selon ce clivage méthodologique, le seuil de pauvreté est deux fois plus élevé pour les zones urbaines que pour les zones rurales selon l'INS alors qu'il n'est que 18% plus élevé selon la Banque Mondiale (cf. tableau 1).

2. Evolution de la pauvreté en Tunisie

La pauvreté a largement décliné au cours des vingt-cinq dernières années. La proportion des pauvres dans la population totale □taux de pauvreté□ est passée de 12,9% en 1980 à 3,8% en 2005. Ce qui correspond à une réduction du nombre des plus démunis à moins de la moitié, passant ainsi de 823000 en 1980 à 376400 en 2005. « Cependant, une proportion relativement élevée de personnes se situe encore au-dessus, mais proche, des seuils de pauvreté, de sorte que les importantes réalisations de la Tunisie en matière de lutte contre la pauvreté demeurent vulnérables à la volatilité économique »⁶.

Concernant le profil de la pauvreté selon les milieux, deux constats méritent d'être signalés. D'abord, entre 1980 et 2000, période pendant laquelle les seuils de pauvreté sont actualisés par simple glissement de l'indice des prix à la consommation familiale, la pauvreté a beaucoup plus reculé dans les zones rurales que dans celles urbaines. Le taux de pauvreté est passé de 14,1% à 2,9% en milieu rural, soit une diminution de 11,2 points, alors qu'en milieu urbain, l'amélioration n'a été que de 6,9 points en passant de 11,8% à 4,9%. Le nombre de

⁶ Gharbi (2005).

pauvres en milieu rural a été divisé par 4 durant cette période, contre une diminution de 25% seulement en milieu urbain. En 1980, les pauvres dans les zones rurales représentaient 52,3% de la population totale des pauvres alors qu'en 2000, ce sont les pauvres dans les zones urbaines qui détiennent une part de 74% (cf. tableau 2). Ensuite, compte tenu des ajustements entamés par l'INS en 2005, la tendance a été renversée. En effet, au moment où le taux de pauvreté en milieu urbain a connu une baisse spectaculaire \square -3 points \square celui en milieu rural a, pour la première fois depuis 1980, été multiplié par 2,5. En 2005, une proportion de 66% du nombre total des pauvres résident en milieu rural.

Tableau 2 : Evolution du seuil et du taux de pauvreté par milieu

	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Seuil de pauvreté (dinars courants)							
Milieu urbain	87	120	190	278	362	428	429-489 ⁷
Milieu rural	43	60	95	139	181	221	378
<i>Ensemble du pays</i>	64	91	147	222	292	351	400
Seuil de pauvreté (prix de 1990=100)							
Milieu urbain	272	270	269	278	273,5	276	243-277
Milieu rural	135	135	134,5	139	137	142,5	214
<i>Ensemble du pays</i>	200	205	208	222	220,5	226,5	226,5
Population totale (en milliers)							
Milieu urbain	2 642.0	3 325.0	3 880.5	4 842.0	5 510.2	6 038.5	6 458.3
Milieu rural	2 909.0	3 044.0	3 274.2	3 302.0	3 491.3	3 559.8	3 447.0
<i>Ensemble du pays</i>	5 551.0	6 369.0	7 154.7	8 144.0	9 001.5	9 598.3	9 905.3
Population pauvre (en milliers)							
Milieu urbain	700.0	393.0	325.0	354.0	389.0	296.0	128.4
Milieu rural	523.0	430.0	229.0	190.0	170.0	103.0	248.0
<i>Ensemble du pays</i>	1 223.0	823.0	554.0	544.0	559.0	399.0	376.4
Taux de pauvreté (en %)							
Milieu urbain	26.5	11.8	8.4	7.3	7.1	4.9	1.9
Milieu rural	18.0	14.1	7.0	5.8	4.9	2.9	7.1
<i>Ensemble du pays</i>	22.0	12.9	7.7	6.7	6.2	4.2	3.8

Source : Les enquêtes sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, INS.

Le changement de profil de la pauvreté indiqué par les résultats de l'INS en 2005 corrobore l'ensemble des réserves émises depuis 1995 par la Banque Mondiale à l'égard de l'approche adoptée par l'INS et renvoie à la pertinence du dilemme urbain-rural qui régnait depuis une dizaine d'années. En effet, selon l'approche proposée par la Banque Mondiale, l'incidence de la pauvreté a toujours été plus forte dans les zones rurales, contrairement à ce que concluait l'INS jusqu'en 2000 (cf. tableau 3). Cette approche indique, par ailleurs, que le nombre des pauvres a diminué dans les deux milieux et que la proportion des pauvres en milieu rural par rapport au nombre total en Tunisie a oscillé entre 65% et 82% entre 1980 et 2000 (Ayadi et al, 2004).

Tableau 3: Evolution de l'incidence de la pauvreté en Tunisie selon l'approche de la B.M

	1980	1985	1990	1995	2000
Ensemble	20.1	9.6	6.7	8.1	4.1
Urbain	7.7	4.0	3.0	3.2	1.7
Rural	30.1	17.2	12.7	15.8	8.3

Source : Ayadi et al, 2004.

⁷ En 2005, pour la première fois, l'INS définit deux seuils de pauvreté pour le milieu urbain : 489 Dinars pour les grandes villes et 429 Dinars pour le reste du milieu urbain.

Ces réalisations en matière de réduction de la pauvreté représentent les fruits d'un long parcours de combat. Depuis l'indépendance en 1956, les stratégies de développement adoptées par les planificateurs en Tunisie accordent un intérêt capital à l'amélioration des conditions de vie et l'allègement de la pauvreté. Les secteurs sociaux reçoivent habituellement plus de la moitié du budget de l'Etat. Les dépenses publiques d'éducation et de formation, d'intervention dans le domaine social, de soutien aux agriculteurs et au monde rural, de santé publique et de sécurité sociale continuent de représenter environ le cinquième du PIB et n'ont été affectées ni par les difficultés conjoncturelles ni par les programmes d'ajustement structurel (ANB-BIA, 2003). Dans ce cadre, plusieurs programmes et divers organismes concourent à la lutte contre la pauvreté. Les plus importantes actions dans ce domaine sont l'oeuvre des programmes : i) d'aide et d'assistance sociale ; ii) de soutien à l'emploi et à la création de sources de revenus ; iii) d'amélioration des conditions et du cadre de vie ; iv) de défense et d'intégration sociale.

3. Croissance économique, pauvreté⁸ et inégalités en Tunisie

Les variations de l'incidence de la pauvreté sont évidemment fortement liées à la conjoncture et aux performances économiques du pays. Dans ce qui suit, nous procéderons à une analyse descriptive de ce lien pour les deux sous périodes retenues par l'étude.

1985-1995 : Cette période se caractérise par la mise en place à la mi-1986 du programme de stabilisation et d'ajustement structurel qui s'est poursuivi jusqu'en 1993. Bien qu'elle joigne les effets des ajustements succédant à une phase de déséquilibres économiques □1ère moitié des années 1980□ et les contrecoups de la sécheresse entre 1990 et 1995, cette période a connu un ralentissement relativement mesuré de la croissance. En effet, globalement, le taux de croissance annuel moyen du PIB réel est de 3,5% pour cette période, contre 3,7% durant la première moitié des années 1980. Plus précisément, ce ralentissement est relativement plus ressenti entre 1985 et 1990, où le taux de croissance annuel moyen est de 3%, qu'entre 1990 et 1995, où ce taux passe à 3.9%. Dans le même temps, le PIB par tête n'a augmenté, en moyenne, que de 0.3% entre 1985 et 1990 contre 1.9% entre 1990 et 1995.

Malgré ce contexte économique globalement fragile, l'incidence de la pauvreté a poursuivi sa tendance à la baisse. Le taux de pauvreté pour l'ensemble du pays a décliné de 1.5 points en passant de 7.7% en 1985 à 6.2% en 1995. La situation s'est davantage améliorée dans les zones rurales où le taux de pauvreté s'est réduit de 2.1 points contre 1.2 points pour les zones urbaines.

1995-2005 : Cette période correspond à une phase de démarrage du processus délibéré d'ouverture et d'intégration économique. En 1995, la Tunisie a signé avec l'Union Européenne un accord d'association portant sur la création d'une zone de libre échange au terme d'une période de douze années. Le démantèlement des droits de douanes a même débuté en 1996, soit avant l'entrée

⁸ L'évolution de la pauvreté est examinée ici en référence aux résultats de l'INS.

en vigueur de l'accord d'association □ 1^{er} mars 1998. Pendant cette phase, la croissance s'est accélérée au rythme le plus élevé depuis la fin des années 1970, soit 5.5% en moyenne par an. De même, le PIB par tête a progressé au taux le plus élevé depuis plus de deux décennies, soit 3.9% en moyenne par an. Toutefois, l'accroissement moyen est plus élevé entre 1995 et 2000 qu'entre 2000 et 2005. L'examen de l'évolution de la pauvreté durant cette période suggère les deux observations suivantes. D'abord, entre 1995 et 2000, la pauvreté a décliné au rythme le plus élevé depuis 1985 et se caractérise par une plus forte incidence en milieu urbain qu'en milieu rural. Ensuite, la pauvreté est devenue un phénomène rural en 2005. Le taux de pauvreté évalué en 2005 dans les zones rurales dépasse celui observé en 1985. Ce taux a augmenté de 4.2 points entre 2000 et 2005 en passant de 2.9% à 7.1%, au moment où celui dans les zones urbaines passe de 4.9% à 1.9%.

Dans la mesure où l'évaluation de la pauvreté est une approche fondée sur les dépenses et non sur les revenus, l'analyse de l'évolution des dépenses pourrait apporter un éclairage sur l'évolution de la pauvreté en relation avec la répartition des revenus. Les calculs affichés au tableau 4 apprennent les trois observations suivantes.

Tableau 4 : Evolution du PIB, PIB/tête et de la Dépense moyenne par Personne et par An

	Taux de croissance moyen du PIB aux prix 1990 (en%)	Taux de croissance moyen du PIB/tête (en%)	Accroissement de la DPA aux prix de 1990 (en %)	Taux de d'accroissement annuel moyen du DPA (en%)
1985-1990				
Ensemble	3,0	0.29	7.5	1.45
Urbain	-	-	1.6	0.32
Rural	-	-	10.6	2.03
1990-1995				
Ensemble	3.9	1.96	1.9	0.37
Urbain	-	-	2.6	0.51
Rural	-	-	-4.6	-0.93
1985-1995				
Ensemble	3.45	1.13	9.52	0.91
Urbain	-	-	4.30	0.42
Rural	-	-	5.52	0.54
1995-2000				
Ensemble	5.6	4.24	17.4	3.25
Urbain	-	-	13.2	2.50
Rural	-	-	26.7	4.87
2000-2005				
Ensemble	5.4	3.45	20.3	3.76
Urbain	-	-	18.9	3.51
Rural	-	-	18	3.37
1995-2005				
Ensemble	5.5	3.85	41.17	3.51
Urbain	-	-	34.55	3.01
Rural	-	-	49.73	4.12

Source : calculs de l'auteur basés sur les données de l'INS⁹.

⁹ Les valeurs de la DPA sont celles publiées par les enquêtes sur le budget et la consommation des ménages, déflatées par l'indice des prix à la consommation familiale (1990=100).

Premièrement, d'une enquête à une autre, la Dépense moyenne par Personne et par An (DPA) aux prix constants présente en général un accroissement. La seule fois où la DPA a connu une diminution était entre 1990 et 1995 en milieu rural. Entre ces deux dates, la DPA a diminué de 4,6%, soit un taux de baisse annuelle moyenne de 0.9%. La sécheresse est sans doute l'explication plausible de ce phénomène d'appauvrissement dans les zones rurales.

Deuxièmement, compte tenu des performances économiques de la période d'ouverture (1995-2005), qui sont fortement appréciables en comparaison avec les résultats de la période des ajustements (1985-1995), la DPA a crû, au cours de la première période, à un rythme largement plus élevé que celui de la seconde période. La DPA a augmenté de 41.2% entre 1995 et 2005, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3.5%, contre une augmentation de 9.5% entre 1985 et 1995, soit au taux annuel moyen de 0.9%.

Troisièmement, dans l'ensemble, le milieu rural a profité plus que celui urbain de cet accroissement de la DPA. Au cours de la période des ajustements, malgré la baisse enregistrée durant la première moitié des années 1990, la DPA en milieu rural marque un accroissement de 5.5% contre 4.3% en milieu urbain. Cet écart se creuse davantage au cours de la période d'ouverture. Le taux d'accroissement annuel moyen de la DPA en milieu rural est de 4.1% contre 3% en milieu urbain.

S'agissant des inégalités, un aperçu sur le degré de concentration de la masse des dépenses, mesurée par l'indice de Gini, constitue en soi une bonne approximation de la concentration des revenus. Trois observations majeures ressortent du tableau 5.

Tableau 5 : Evolution des coefficients de Gini selon le milieu

Milieu	1980	1985	1990	1995	2000	2005
Urbain	0,396	0,411	0,374	0,389	0,391	0,395
Rural	0,375	0,364	0,354	0,353	0,358	0,369
Ensemble	0,430	0,434	0,401	0,417	0,409	0,414

Source : Enquêtes sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, INS.

D'abord, en somme, la situation nationale en matière d'inégalité est relativement stable. Pendant toute la période de l'étude, l'indice de Gini est légèrement supérieur à 0,4, indiquant une légère concentration des dépenses. Ensuite, l'indice de concentration des dépenses au niveau national est plus élevé que celui dans chacun des deux milieux urbain et rural. Ceci peut être dû aux écarts inter-milieux qui s'ajoutent à ceux intra-milieux. Enfin, le tableau 5 affiche une évolution cyclique de la concentration des dépenses au niveau national. Toutefois, l'inégalité observée dans chacun des deux milieux urbain et rural n'évolue pas toujours en conformité avec la tendance nationale. En effet, au cours de la période d'ouverture, l'inégalité a augmenté à la fois en milieux urbain et rural au moment où elle a globalement diminué au niveau national. En revanche, bien que l'inégalité ait globalement diminué dans les deux milieux et au niveau national au cours de la période des ajustements, on note que cette évolution est contrastée entre les deux quinquennats de cette période. En effet, la tendance à la baisse est confirmée aux niveaux des deux milieux comme au

niveau national au cours du premier quinquennat alors qu'au cours du second, l'inégalité s'est aggravée en milieu urbain comme au niveau national au moment où elle est globalement stable en milieu rural.

3. Options analytiques et méthodologiques

1. Indices de pauvreté

Bien que la littérature consacrée à la mesure et à la décomposition de la pauvreté — importante au cours des deux dernières décennies — propose plusieurs approches susceptibles de suffire au problème de l'agrégation de la pauvreté, nous retenons dans cette étude les indices développés par Foster, Greer et Thorbecke (FGT) en 1984. En vertu de leurs propriétés — décomposables en sous-groupes d'une population et additifs — ces indices sont les plus utilisés (Lachaud, 1996). Les indices FGT ont la forme générale suivante :

$$P_{\alpha} = FGT(\alpha) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{g_i}{z} \right)^{\alpha}$$

où :

- α = paramètre reflétant le degré d'aversion pour la pauvreté, il mesure l'importance donnée aux individus les plus pauvres ;
- n = nombre total d'individus dans la population (pauvres et non pauvres) ;
- q = nombre d'individus pauvres ;
- z = valeur de la ligne de pauvreté ;
- g_i = « déficit de revenu » de l'individu i , défini comme étant la différence entre la ligne de pauvreté et le revenu de cet individu ($g_i = z - y_i$).

En pratique, trois mesures de pauvreté sont retenues : l'incidence, la profondeur et la sévérité. Elles correspondent, respectivement, aux valeurs 0,1 et 2 attribuées à α .

L'incidence de la pauvreté, notée H [$H = FGT(0)$], désigne la part de la population qui vit en état de pauvreté, c'est-à-dire celle pour laquelle la consommation ou le revenu se situe en dessous de la ligne de la pauvreté (z).

La profondeur de la pauvreté, notée PG [$PG = FGT(1)$], est aussi appelée écart de la pauvreté. Elle correspond à la distance moyenne qui sépare les membres d'une population de la ligne de pauvreté, lorsqu'une distance nulle est attribuée aux non pauvres. Cette mesure permet d'évaluer les ressources qui seraient nécessaires pour déraciner la pauvreté par des transferts de revenus assurant à chaque pauvre juste le seuil.

Quant à la sévérité de la pauvreté [$FGT(2)$], appelée aussi gravité de la pauvreté, elle correspond à une moyenne pondérée des écarts de pauvreté — exprimés en proportion du seuil de pauvreté —, dans laquelle les poids sont les écarts de pauvreté proportionnels eux-mêmes (Ravallion, 1996). L'utilisation de l'écart de la pauvreté au carré va dans le sens de privilégier les personnes en extrême pauvreté. Contrairement à la mesure de la profondeur de pauvreté, la mesure de sa gravité est sensible à la distribution des revenus parmi les pauvres.

Pour estimer ces indices de pauvreté, posons P une mesure de la classe FGT. Celle-ci dépend de la distribution des dépenses — ou revenus — qui est indiquée

par la courbe de Lorenz (L)¹⁰. Ainsi, le calcul de P nécessite l'estimation de la courbe de Lorenz et la connaissance du seuil de pauvreté et de la moyenne de la distribution. Formellement, P s'écrit :

$$P = P(z/\mu, L)$$

où, z désigne toujours la valeur de la ligne de pauvreté et μ est la moyenne de la distribution des dépenses (ou des revenus).

2. Mesure de la sensibilité de la pauvreté à la croissance et à l'inégalité

Une approche mesurant, séparément, l'effet pur de la croissance et celui de la redistribution des revenus □effet inégalité□ fut l'œuvre de Kakwani (1993). Ce dernier propose une méthode consistant à dériver des élasticité de la pauvreté par rapport au revenu □ou dépense□ moyen et à l'inégalité. Ces élasticité sont mesurées à partir de la courbe de Lorenz et permettent d'estimer les variations de la pauvreté inhérentes aux changements du revenu et de l'indice de Gini.

En supposant que la mesure de la pauvreté (θ) soit fonction du seuil de pauvreté (z), du revenu □ou dépense□ moyen et de l'inégalité des revenus appréhendée par la courbe de Lorenz, Kakwani démontre que, pour une ligne de pauvreté donnée, la variation de la pauvreté correspond à la somme de deux effets : i) l'effet de la croissance lorsque la répartition du revenu ne varie pas □effet croissance; ii) l'effet de la redistribution du revenu lorsque le revenu agrégé demeure inchangé □effet inégalité. Cette affirmation est explicitée formellement par l'équation suivante :

$$d\theta = \left(\frac{\delta\theta}{\delta\mu}\right) d\mu + \sum \left(\frac{\delta\theta}{\delta m_i}\right) dm_i \quad i = 1, \dots, k ;$$

où k est le nombre de paramètres caractérisant la courbe de Lorenz.

Cette formulation permet de calculer les élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance et à l'inégalité pour les trois indices de la classe FGT. L'élasticité de l'incidence de la pauvreté par rapport au revenu □dépense□ moyen indique le pourcentage de pauvres qui franchissent la ligne de pauvreté à la suite d'une élévation du revenu □dépense□ moyen de 1% et en maintenant la distribution des revenus inchangée. Elle est donnée par la formule suivante :

$$\eta_H = \left(\frac{\delta H}{\delta\mu}\right) \left(\frac{\mu}{H}\right) = -z \frac{f(z)}{H} < 0$$

Où $f(x)$ est la fonction de densité des revenus □dépenses□ moyens.

Cette élasticité est négative dans la mesure où il est supposé qu'en général la croissance économique contribue à la réduction de la pauvreté.

Pour les deux autres indices FGT ($\alpha = 1, 2$), l'élasticité par rapport au revenu □dépense□ moyen est calculée selon l'équation suivante :

$$\eta_{P_\alpha} = \left(\frac{\delta P_\alpha}{\delta\mu}\right) \left(\frac{\mu}{P_\alpha}\right) = -\alpha \frac{[P_{\alpha-1} - P_\alpha]}{P_\alpha}$$

¹⁰ La courbe de Lorenz met en relation le cumul de la population et celui des revenus (dépenses) par tête.

Concernant l'élasticité par rapport à l'inégalité, bien qu'elle soit plus complexe, Kakwani suppose que la courbe de Lorenz se déplace en fonction d'un paramètre λ correspondant à la variation proportionnelle de l'indice de Gini¹¹ selon l'équation suivante :

$$L^*(p) = L(p) - \lambda [p - L(p)]$$

où $L^*(p)$ est le pourcentage cumulé du revenu □ dépense□ par tête et p est le pourcentage cumulé d'individus ou de ménages.

Dans ces conditions, Kakwani démontre que lorsque le ratio de pauvreté varie suite à un changement de l'inégalité, à revenu □ dépense□ moyen constant, le déplacement de la courbe de Lorenz équivaut à une variation de la ligne de pauvreté de z à z^* ¹². Il suffira alors de comparer les ratios de pauvreté dans les deux cas pour connaître l'élasticité de l'indice de la pauvreté par rapport à l'indice de Gini [ε_H] (Boccanfuso et Kaboré, 2004).

Pour les autres indices de pauvreté ($\alpha = 1, 2$), l'élasticité de P_α , par rapport à une variation de l'inégalité dans la distribution des revenus, est donnée par l'équation suivante :

$$\varepsilon_{P_\alpha} = \eta_{P_\alpha} + \frac{\alpha \mu P_{\alpha-1}}{z P_\alpha}$$

Dans la mesure où la variation de la pauvreté est expliquée par la croissance et l'inégalité de la redistribution, Kakwani définit un taux marginal proportionnel de substitution entre ces deux facteurs. Ce taux indique le pourcentage d'accroissement nécessaire du revenu □ dépense□ moyen pour que la pauvreté ne change pas consécutivement à une variation de 1% de l'indice de Gini. Il peut être calculé pour tous les indices de pauvreté. Son expression est obtenue en décomposant la variation totale de la pauvreté :

$$\frac{d\theta}{\theta} = \eta_\theta \frac{d\mu}{\mu} + \varepsilon_\theta \frac{dG}{G}$$

Le premier terme mesure l'effet de la variation du revenu □ dépense□ moyen sur la pauvreté. Le second mesure l'effet de la variation de l'indice de Gini sur la pauvreté.

En posant le niveau de la pauvreté constant ($d\theta/\theta = 0$), on obtient l'expression du taux marginal proportionnel de substitution entre croissance et inégalité (TMPS)¹³ qui s'écrit :

$$TMPS = \frac{\delta\mu}{\delta G} \frac{G}{\mu} = - \frac{\varepsilon_\theta}{\eta_\theta}$$

3. Décomposition de la pauvreté

¹¹ Lorsque l'indice de Gini augmente de 1%, $\lambda = 0,01$.

¹² Selon Kakwani (1993), le nouveau seuil de pauvreté est calculé à l'aide de la relation : $z^* = \frac{z + \lambda\mu}{1 + \lambda}$

¹³ MPRS, selon l'expression de Kakwani (1993) : marginal proportional rate of substitution.

Parmi les tentatives de décomposition des variations de la pauvreté, celles de Datt et Ravallion (1992), d'une part, et de Kakwani (1997), d'autre part, semblent les plus rigoureuses (Lachaud, 1996).

Datt et Ravallion (1992) supposent que la variation de la pauvreté est la somme de trois composantes : i) une composante croissance qui indique la variation de la pauvreté qui aurait été observée à cause d'une variation du revenu □dépense□ moyen associée à une constance de la redistribution □variation de la moyenne des revenus à courbe de Lorenz inchangée ; ii) une composante de redistribution qui indique la variation de la pauvreté qui aurait été observée à cause d'une variation de la redistribution alors que le revenu □dépense□ moyen demeure inchangé □changement de la courbe de Lorenz à moyenne des revenus constante ; iii) un résidu qui appréhende l'interaction entre les effets de croissance et ceux de redistribution.

La variation de la pauvreté entre les dates t et $t+n$ peut être décomposée comme suit :

$$P_{t+n} - P_t = \underbrace{G(t, t+n, r)}_{\text{Contribution de la croissance}} + \underbrace{D(t, t+n, r)}_{\text{Contribution de la redistribution}} + \underbrace{R(t, t+n, r)}_{\text{Résidu}}$$

où

$$G(t, t+n, r) \equiv P(z/\mu_{t+n}, L_r) - P(z/\mu_t, L_r)$$

$$D(t, t+n, r) \equiv P(z/\mu_r, L_{t+n}) - P(z/\mu_r, L_t)$$

$$\begin{aligned} R(t, t+n, r) &= G(t, t+n, t+n) - G(t, t+n, t) \quad \text{lorsque } r = t \\ &= D(t, t+n, t+n) - D(t, t+n, t) \end{aligned}$$

avec μ est le revenu □dépense□ moyen, r est une date de référence par rapport à laquelle est réalisée la décomposition de la variation de la pauvreté, L est la courbe de Lorenz et $P(\cdot)$ est une mesure FGT de la pauvreté.

Cette décomposition peut être aussi appliquée sur plusieurs périodes □plus de deux dates. Datt et Ravallion démontrent qu'en utilisant une même date de référence¹⁴ pour la décomposition, les effets de croissance et de redistribution entre les dates initiale et finale correspondent, respectivement, à la somme de l'ensemble des effets de croissance et de l'ensemble des effets de redistribution calculés sur les sous-périodes entre la date initiale et la date finale.

La limite principale de cette approche est que, dans certains cas, le résidu peut être très grand et même plus important que l'effet redistribution. Selon Kakwani (1997), en supposant que la variation totale de la pauvreté soit expliquée uniquement par les changements du revenu moyen et de la redistribution, il devient difficile de trouver une explication à une valeur importante du résidu. Kakwani (1997) propose alors d'éliminer le terme résiduel $[R(t, t+n, r)]$ retenu dans la décomposition de Datt et Ravallion (1992).

Ainsi, la variation totale de la pauvreté entre les dates t et $t+n$ est la somme des effets croissance et inégalité moyens. L'effet croissance est la moyenne de deux effets : i) l'effet de la croissance lorsque la distribution initiale des revenus

¹⁴ Les auteurs conseillent de maintenir la date initiale comme date de référence pour toutes les décompositions.

ou dépenses □courbe de Lorenz initiale□ est maintenue inchangée ; ii) l'effet de la croissance lorsque la distribution finale des revenus ou dépenses □courbe de Lorenz finale□ est maintenue constante. L'effet inégalité est aussi la moyenne de deux effets qui sont déterminés de la même manière que pour l'effet croissance.

$$P_{t+n} - P_t = \hat{G}(t, t+n) + \hat{D}(t, t+n)$$

Où

$$\hat{G}(t, t+n) = \frac{1}{2} [P(z, \mu_{t+n}, L_t) - P(z, \mu_t, L_t) + P(z, \mu_{t+n}, L_{t+n}) - P(z, \mu_t, L_{t+n})]$$

$$\hat{D}(t, t+n) = \frac{1}{2} [P(z, \mu_t, L_{t+n}) - P(z, \mu_t, L_t) + P(z, \mu_{t+n}, L_{t+n}) - P(z, \mu_{t+n}, L_t)]$$

4. Mesures de la croissance pro-pauvre

La principale mission de ces mesures est de quantifier le degré auquel les pauvres ont profité de la croissance économique. Plusieurs définitions de la notion de croissance pro-pauvre ont été proposées dans la littérature. Le plus souvent, on se réfère à l'une de deux d'entre elles. La première arbore que la croissance sera pro-pauvre lorsque le taux de croissance du revenu des individus pauvres sera supérieur à celui des individus non pauvres (White et Anderson, 2000, Klasen, 2003). Elle s'intéresse donc aux changements dans la distribution des revenus suite à une croissance dans l'économie. La seconde indique que la croissance sera qualifiée de pro-pauvre si elle réduit le taux de pauvreté en terme absolu (Ravallion et Chen, 2003, Kraay, 2004). Cette définition est moins restrictive que la première dans la mesure où elle s'intéresse aux changements dans l'indice de pauvreté suite à une croissance sans pour autant se préoccuper des changements dans la distribution des revenus. Entre ces deux définitions, certains auteurs, tels que Osmani (2005), retiennent une version qui suggère de considérer la croissance comme pro-pauvre lorsqu'elle réduit à la fois la pauvreté et l'inégalité.

La deuxième définition semble être trop vague dans le sens où, dans la plupart des cas, la croissance réduit la pauvreté ce qui implique de considérer la plupart des cas réels de croissance économique dans le monde comme pro-pauvre (Zepeda, 2004). Compte tenu de cette limite, notre étude va plutôt du côté de la première définition. Ainsi, les mesures de la croissance pro-pauvre qui seront analysées sont celles insistant sur les changements dans la distribution des revenus. *L'indice de croissance pro-pauvre*, proposé par Kakwani et Pernia (2001), et le *taux de croissance équivalent à la pauvreté*, développé par Kakwani et Son (2002), en font la toile de fond.

Ces deux mesures se construisent dans le cadre d'une approche fondée sur les élasticités de la pauvreté. En effet, il est indispensable de déterminer l'élasticité totale de la pauvreté, c'est-à-dire la variation de la pauvreté liée à la variation des dépenses moyennes. Celle-ci se décompose en une élasticité-croissance de la pauvreté à inégalité inchangée et une élasticité de la pauvreté à l'inégalité à revenu réel □dépense□ moyen inchangé. Pour ce faire, la décomposition développée par Kakwani (2000) constitue généralement la référence. Dans ce qui suit, les grandes lignes de cette approche seront présentées.

La variation proportionnelle totale de la pauvreté entre deux dates (1 et 2) est donnée par :

$$P_{12} = P_2 - P_1 = Ln[P(z, \mu_2, L_2)] - Ln[P(z, \mu_1, L_1)]$$

L'effet croissance pur (G_{12}) se définit comme la variation proportionnelle de la pauvreté due à une variation du revenu □dépense□ moyen lorsque l'inégalité est maintenue inchangée. De même, l'effet inégalité pur (I_{12}) correspond à la variation proportionnelle de la pauvreté suite à une modification de la distribution □déplacement de la courbe de Lorenz□, en maintenant le revenu □dépense□ moyen constant. En vertu de la décomposition de Kakwani (2000), ces deux effets sont estimés de la manière suivante :

$$G_{12} = \frac{1}{2} \{ (Ln[P(z, \mu_2, L_1)] - Ln[P(z, \mu_1, L_1)]) + (Ln[P(z, \mu_2, L_2)] - Ln[P(z, \mu_1, L_2)]) \}$$

et

$$I_{12} = \frac{1}{2} \{ (Ln[P(z, \mu_1, L_2)] - Ln[P(z, \mu_1, L_1)]) + (Ln[P(z, \mu_2, L_2)] - Ln[P(z, \mu_2, L_1)]) \}$$

De la sorte, la variation proportionnelle totale de la pauvreté s'écrit: $P_{12} = G_{12} + I_{12}$. En supposant que le taux de croissance (g_{12}) □exprimé en pourcentage□ entre les deux dates soit positif, *l'élasticité totale de la pauvreté* □variation en pourcentage de la pauvreté suite à une augmentation du revenu □dépense□ moyen de 1%□ est approximée par :

$$\eta = \frac{P_{12}}{g_{12}}$$

Celle-ci est la somme des élasticités croissance (η_g) et inégalité (η_i) de la pauvreté :

$$\eta = \eta_g + \eta_i$$

Avec :

$$\eta_g = \frac{G_{12}}{g_{12}} \quad \text{et} \quad \eta_i = \frac{I_{12}}{g_{12}}$$

L'effet revenu (η_g) est généralement négatif dans le sens où il est supposé qu'une croissance positive entraîne la réduction de la pauvreté lorsque la distribution des revenus est maintenue inchangée. Quant à l'effet inégalité (η_i) il peut être de signe positif ou négatif. Lorsqu'il est de signe négatif, cela signifie que la croissance a conduit à un changement de la distribution des revenus au profit des pauvres, réduisant ainsi la pauvreté de manière non équivoque. En revanche, lorsque le signe de cet effet est positif, cela veut dire qu'un changement de la distribution a eu lieu au profit des riches ou que les riches ont bénéficié, proportionnellement, plus que les pauvres de la croissance.

Dans ce contexte, Kakwani et Pernia (2001) définissent *l'indice de croissance pro-pauvre*, donné par :

$$\phi = \frac{\eta}{\eta_g}$$

D'où les conséquences suivantes. En présence d'un effet inégalité négatif ($\eta_i < 0$), ϕ sera supérieur à l'unité, indiquant que les pauvres bénéficient, proportionnellement, plus que les non pauvres de la croissance. Dans ce cas, la croissance est dite *strictement pro-pauvre*. Au contraire, si $\phi < 0$, cela signifie que la croissance est *anti-pauvre* et conduit à l'accroissement de la pauvreté. Le cas où $0 < \phi < 1$, correspond à une situation où la réduction de la pauvreté, via l'accroissement du revenu □dépense□ moyen, est atténuée par l'effet de l'inégalité ($\eta_i > 0$). Cette situation est dite non strictement pro-pauvre, caractérisée généralement par « *trickle-down growth* ».

Quant au *taux de croissance équivalent à la pauvreté*, il se définit comme le taux de croissance (g_{12}^*) qui générerait le même niveau de réduction de la pauvreté que le taux réel observé (g_{12}), en présence d'un processus de croissance non accompagné d'un quelconque changement d'inégalité □tous les individus obtiennent le même bénéfice proportionnel de la croissance (Lachaud, 2003). Ce taux se calcule selon la formule suivante :

$$g_{12}^* = \phi g_{12}$$

Si la croissance était neutre vis-à-vis de la distribution des revenus □dépenses□ le taux de croissance g_{12}^* engendrerait une réduction de la pauvreté mesurée par ($\eta_g g_{12}^*$) qui devrait être identique à la réduction proportionnelle totale de la pauvreté (ηg_{12}).

Dans ce contexte, la croissance sera pro-pauvre (pro-riches) si g_{12}^* est supérieur (inférieur) à g_{12} . Si $0 < g_{12}^* < g_{12}$, la croissance est accompagnée par une accentuation des inégalités mais la pauvreté diminue. L'ampleur de la réduction de la pauvreté est une fonction monotone croissante de g_{12}^* □plus g_{12}^* est grand, plus la pauvreté diminue entre les deux dates (Boccanfuso et Ménard, 2009).

4. Décomposition de la pauvreté en Tunisie

1. Élasticités de la pauvreté à la croissance et à l'inégalité

Pour dériver les élasticités de la pauvreté par rapport à la dépense moyenne et à l'inégalité, nous utilisons l'approche statique de Kakwani (1993). Ces élasticités sont mesurées à partir de la courbe de Lorenz et permettent d'estimer les variations de la pauvreté dues à aux changements de la dépense moyenne et à ceux de la distribution des dépenses.

Nous exploitons dans cette recherche les données de l'Institut National de la Statistique (INS) de la Tunisie se rapportant aux enquêtes sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages entre 1985 et 2005¹⁵. Par ailleurs,

¹⁵ Depuis l'indépendance et jusqu'en 2005, huit enquêtes ont été réalisées : 1967, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000 et 2005.

toutes les estimations sont réalisées à l'aide de l'application «POVCAL»¹⁶ qui est conçue par la Banque Mondiale comme étant appropriée pour surmonter les obstacles liés à la nature des données disponibles et notamment le fait qu'elles soient groupées.

Le tableau 6 ci-dessous présente les résultats de l'application de l'approche statique de Kakwani (1993). Il affiche les indices de pauvreté de la classe FGT [H= FGT(0), PG = FGT(1) et FGT(2)], les élasticités de ces indices par rapport aux variations de la dépense moyenne □ redistribution inchangée □ et de l'indice de Gini □ dépense moyenne constante □ ainsi que les taux marginaux proportionnels de substitution entre la dépense moyenne et sa concentration mesurée par l'indice de Gini. Quatre observations méritent d'être transcrites à ce propos.

Tableau 6 : Elasticités des indices décomposables de la pauvreté à la croissance et à l'inégalité / Ensemble du Pays

Année	Indice de pauvreté	Mesure	η_{θ}	ε_{θ}	TMPS
1985	H	9,850	-3,800	8,377	2,204
	PG	1,277	-6,712	17,998	2,681
	FGT2	0,220	-9,607	27,582	2,871
1990	H	9,645	-3,186	7,090	2,225
	PG	1,523	-5,332	15,091	2,830
	FGT2	0,321	-7,479	23,094	3,088
1995	H	9,796	-3,405	7,860	2,308
	PG	1,423	-5,883	16,887	2,870
	FGT2	0,275	-8,349	25,887	3,101
2000	H	5,530	-4,752	13,242	2,787
	PG	0,583	-12,202	27,405	2,246
	FGT2	0,082	-12,51	41,572	3,323
2005	H	4,082	-4,800	17,040	3,550
	PG	0,449	-8,095	33,286	4,112
	FGT2	0,068	-11,229	48,962	4,360

η_{θ} = Elasticité de la mesure de pauvreté à la variation de la dépense moyenne.

ε_{θ} = Elasticité de la mesure de pauvreté à la variation de l'indice de Gini.

TMPS= taux marginal proportionnel de substitution entre la dépense moyenne et l'inégalité des dépenses, il est égal au rapport entre l'élasticité de l'indice de Gini et l'élasticité de la dépense moyenne, précédé du signe moins.

Source : calculs de l'auteur basés sur les données de l'INS

Premièrement, bien qu'ils soient globalement différents de ceux publiés par l'INS, en terme de grandeur, les résultats obtenus pour les mesures de la classe FGT, notamment le ratio de pauvreté (H), confirment la tendance continue du recul de la pauvreté en Tunisie. L'unique fois où la pauvreté n'a pas diminué et est restée relativement stable a eu lieu entre 1990 et 1995. Ce résultat ne cadre pas avec les chiffres publiés par l'INS qui indiquent une légère diminution de la pauvreté au cours de cette période □ le taux de pauvreté est passé de 6.7% en 1990 à 6.2% en 1995. En revanche, l'approche de la Banque note l'accroissement

¹⁶ Ce logiciel est téléchargeable sur le site : www.worldbank.org/lsmstools/povcal.

de la pauvreté durant cette période □ le ratio de pauvreté est passé de 6.7% en 1990 à 8.1% en 1995. Compte tenu de la conjoncture économique relative à cette période, caractérisée par l'association de la sécheresse à la poursuite des ajustements, la stabilité ou l'accroissement de l'incidence de la pauvreté semblent irréfutables.

Deuxièmement, pour toutes les mesures de la pauvreté □ incidence, profondeur et sévérité □, les grandeurs absolues des élasticités de la pauvreté par rapport à la dépense moyenne et par rapport à l'inégalité des dépenses sont supérieures à l'unité durant toute la période étudiée □ 1985-2005. Il s'en suit que d'une part, la pauvreté devrait diminuer plus rapidement que la croissance de la dépense moyenne lorsque l'inégalité est inchangée. D'autre part, tout accroissement de l'inégalité, toutes choses égales par ailleurs, entraînerait une aggravation plus que proportionnelle de la pauvreté. Cependant, il importe de noter que la pauvreté est relativement plus sensible à l'accentuation des inégalités qu'à la croissance économique □ indiquée par la variation de la dépense moyenne. En conséquence, la pauvreté peut s'accroître même en période de bonnes performances économiques lorsque l'inégalité n'est pas atténuée.

Troisièmement, pour toute la période étudiée, les élasticités de la pauvreté à la croissance économique et à l'inégalité de la redistribution s'amplifient avec le coefficient d'aversion pour la pauvreté (α). Autrement dit, l'élasticité de la pauvreté est croissante avec la sensibilité de sa mesure aux transferts de revenu parmi les pauvres¹⁷. Une des significations de ce résultat est que la croissance économique peut rapidement améliorer la situation des plus pauvres lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'une élévation de l'inégalité dans la redistribution

Quatrièmement, sachant que le taux marginal proportionnel de substitution (TMPS) entre la croissance et l'inégalité indique le pourcentage d'accroissement de la dépense moyenne nécessaire pour compenser l'accroissement de l'indice de Gini de 1%, en vue de maintenir la pauvreté inchangée, la croissance est d'autant plus efficace lorsque ce taux est moins élevé. Le tableau 6 indique que, pour toutes les années étudiées, toute accentuation des inégalités devrait être compensée par un accroissement plus que proportionnel des revenus (TMPS > 1), en vue de maintenir la pauvreté invariable. En outre, cette compensation est d'autant plus importante lorsqu'on se préoccupe de la situation des pauvres. En effet, un accroissement de l'indice de Gini de 1%, se neutralise à l'aide d'une croissance de la dépense moyenne comprise entre 2.2% et 4.36% lorsque l'on s'intéresse au ratio de la pauvreté. Ces taux deviennent compris entre 2.87% et 4.36% lorsque l'intérêt est porté à la sévérité de la pauvreté. Subséquemment, certains niveaux de croissance économique accompagnés de plus d'inégalité dans la redistribution pourraient suffire pour décliner le ratio de pauvreté mais pas assez pour améliorer la situation des plus pauvres. C'est le cas lorsque la croissance économique est suffisante pour permettre aux plus proches de la ligne de pauvreté de dépasser celle-ci. Un tel résultat appelle à distinguer entre les politiques visant à réduire le nombre des pauvres et celles cherchant à améliorer la situation des plus pauvres. De même, le coût relatif de l'inégalité en termes de croissance des revenus est plus élevé pendant la période d'ouverture. Par exemple, en 2005, un accroissement de 1% de

¹⁷Pour toutes les années, $|\varepsilon_\theta|_{FGT2} > |\varepsilon_\theta|_{PG} > |\varepsilon_\theta|_H$ et $(\eta_\theta)_{FGT2} > (\eta_\theta)_{PG} > (\eta_\theta)_H$.

l'indice de Gini requiert une augmentation du revenu □dépense□ moyen de 3.55%, 4.11% et 4.36%, en vue de maintenir, respectivement, le ratio, la profondeur et la sévérité de la pauvreté inchangés. Ces proportions ne sont que de 2.2%, 2.68% et 2.87% en 1985.

2. Contributions de la croissance et de l'inégalité dans la dynamique de la pauvreté

Il s'agit maintenant d'expliquer « le recul » de la pauvreté en Tunisie en décomposant sa variation, selon les méthodes dynamiques décrites précédemment □Datt et Ravallion(1992) et Kakwani (1997) □ en effet de croissance et effet d'inégalité. Les résultats de cette décomposition sont présentés au tableau 7.

Tableau 7 : Décomposition de l'évolution de la pauvreté au niveau national

Période	Variation Totale*	L'approche de Datt et Ravallion			L'approche de Kakwani	
		C.C*	C.D*	R*	C.C*	C.D*
<i>Incidence de la pauvreté H</i>						
1985-1990	-0.205	-0.246	2.95	-2.909	-1.700	1.495
1990-1995	0.151	-0.771	1.008	-0.086	-0.814	0.965
1985-1995	-0.054	-1.182	1.027	0.101	-1.131	1.077
1995-2000	-4.266	-4.244	-0.463	0.441	-4.023	-0.242
2000-2005	-1.448	-4.395	2.538	0.409	-4.190	2.742
1995-2005	-5.714	-9.234	1.690	1.830	-8.319	2.605
<i>Profondeur de la pauvreté PG</i>						
1985-1990	0.246	-0.056	1.143	-0.841	-0.476	0.722
1990-1995	-0.100	-0.199	0.121	-0.022	-0.210	0.110
1985-1995	0.146	-0.259	0.427	-0.022	-0.270	0.416
1995-2000	-0.840	-0.904	0.025	0.039	-0.884	0.044
2000-2005	-0.134	-0.553	0.810	-0.391	-0.748	0.614
1995-2005	-0.974	-1.416	1.029	-0.586	-1.709	0.735
<i>Sévérité de la pauvreté FGT2</i>						
1985-1990	0.101	-0.014	0.390	-0.275	-0.151	0.252
1990-1995	-0.046	-0.057	0.016	-0.005	-0.059	0.013
1985-1995	0.055	-0.061	0.135	-0.019	-0.070	0.125
1995-2000	-0.193	-0.210	0.025	-0.007	-0.214	0.021
2000-2005	-0.014	-0.081	0.243	-0.176	-0.169	0.155
1995-2005	-0.207	-0.274	0.427	-0.359	-0.454	0.247

* en points de pourcentage, C.C* = contribution de la croissance ; C.D* = contribution de la distribution ; R* = résidu.

Source : calculs de l'auteur basés sur les données de l'INS

Avant d'analyser ces résultats, il convient de remarquer que le recul de la pauvreté, dans ses trois dimensions, est sans équivoque au cours de la période d'ouverture □1995-2005. En effet, entre 1995 et 2005, l'incidence de la pauvreté a diminué de 5.71 points contre seulement 0.05 points entre 1985 et 1995. En revanche, si la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont décliné, respectivement, de 0.97 et 0.21 points durant la première période, ces dimensions ont augmenté, respectivement, de 0,15 et 0.06 points au cours de la période des ajustements. Cela signifie que, durant la période des ajustements, la proportion

des pauvres a diminué alors qu'en même temps, la situation des pauvres s'est davantage dégradée.

Concernant les contributions de la croissance et de l'inégalité à la variation de la pauvreté en Tunisie, les résultats certifient l'importance manifeste de l'accroissement des revenus □appréhendé par les dépenses□ dans la réduction de la pauvreté. Quelle que soit l'approche de la décomposition, la croissance a toujours participé à réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions. A l'inverse, le changement dans la concentration de la distribution des revenus □dépenses□ a le plus souvent concouru à l'aggravation de la pauvreté. L'unique fois où la distribution des dépenses a participé à réduire la pauvreté s'est réalisée entre 1995 et 2000 et cela n'a été perceptible qu'au niveau du ratio de la pauvreté. Par ailleurs, chaque fois que l'effet inégalité l'a emporté sur l'effet croissance, cela s'est traduit par l'accroissement de la mesure de pauvreté. Toutefois, la significativité du résidu dans la décomposition selon l'approche de Datt et Ravallion signifie que l'accroissement de la dépense moyenne par personne et les changements au niveau de la distribution des dépenses ont connu des variations faisant naître un effet d'interaction. Cet effet a, par exemple, toujours participé à la réduction de la sévérité de la pauvreté.

5. *Mesure de la croissance pro-pauvre en Tunisie*

Pour mesurer la croissance pro-pauvre en Tunisie, nous utilisons *l'indice de la croissance pro-pauvre* (Kakwani et Pernia, 2001) et le *taux de croissance équivalent à la pauvreté* (Kakwani et Son, 2002) qui reposent sur une conception de la croissance-pauvre insistant sur les changements dans la distribution. Le tableau 8 présente les résultats obtenus.

Tableau 8 : Effets de la croissance et de l'inégalité sur la pauvreté au niveau national

	<i>Elasticité totale de la pauvreté</i>	<i>Expliquée par</i>		<i>Indice de croissance pro-pauvre</i>	<i>Taux de croissance équivalent à la pauvreté</i>
		<i>Effet dû à la croissance</i>	<i>Effet dû à l'inégalité</i>		
1985-1995					
Incidence (H)	-0.002	-0.036	0.034	0.055	0.179
Profondeur (PG)	0.034	-0.062	0.096	-0.548	-1.781
Sévérité (FGT2)	0.069	-0.089	0.158	-0.775	-2.519
1995-2005					
Incidence (H)	-0.023	-0.052	0.029	0.442	16.588
Profondeur (PG)	-0.030	-0.094	0.064	0.319	11.972
Sévérité (FGT2)	-0.037	-0.136	0.099	0.272	10.208

Source : calculs de l'auteur basés sur les données de l'INS.

Tout d'abord, les signes opposés des effets de la croissance et de l'inégalité dans l'explication de l'élasticité totale de la pauvreté montrent que la réduction de la pauvreté en Tunisie aurait pu être plus importante si les réalisations en matière de croissance avaient été accompagnées d'une redistribution ciblant davantage les plus pauvres. La maîtrise de l'inégalité pourrait être une voie pour réduire la pauvreté en périodes de faibles performances économiques. Toutefois,

la positivité du signe de l'élasticité-inégalité □variation de la pauvreté due à la variation de l'inégalité lorsque la dépense moyenne en valeur réelle est inchangée□ durant toute la période analysée, signifie que, proportionnellement, les non-pauvres profitent des fruits de la croissance plus que les pauvres. De ce fait, la croissance n'a pas été strictement pro-pauvre en Tunisie.

Ensuite, les commentaires se rapportant au degré de la « croissance pro-pauvre » en Tunisie appellent à souligner de nouveau la distinction des deux sous-périodes : celle des ajustements □1985-1995□ et celle d'ouverture □1995-2005. Pour ce qui est de la première sous-période, les résultats obtenus montrent que la croissance a été faiblement pro-pauvre du point de vue de l'incidence de la pauvreté ($0 < \phi < 1$). A l'inverse, elle a été anti-pauvre au regard de la situation des pauvres, approximée par la profondeur et la sévérité de la pauvreté ($\phi < 0$). En d'autres termes, entre 1985 et 1995, l'accroissement de la dépense moyenne a engendré mécaniquement la réduction de la proportion des pauvres dans la population totale en permettant à un certain nombre de personnes de dépasser la ligne de pauvreté, mais, en même temps, a été accompagné d'une redistribution au détriment de la situation des plus pauvres. En effet, une croissance de la dépense moyenne au taux de 0.18% aurait donné la même réduction du ratio de la pauvreté que le taux réel de 3.25%¹⁸, si durant cette période la croissance n'avait pas été accompagnée d'un quelconque changement d'inégalité. En outre, l'aggravation de la pauvreté, en matière de profondeur et de sévérité, constatée au cours de cette période, équivaut à celle qui serait générée par une baisse de la dépense moyenne de 1.78% et de 2.52%, respectivement pour la profondeur et la sévérité, dans des conditions d'invariabilité de l'inégalité.

La situation est légèrement meilleure entre 1995 et 2005. En effet, la valeur de l'indice de croissance pro-pauvre pour l'ensemble des mesures de la pauvreté est comprise entre 0 et 1. Cela veut dire que bien que la redistribution soit au profit des non pauvres, l'accroissement de la dépense moyenne (37.53%) a suffi pour réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions. Cependant, les valeurs du taux de croissance d'équivalent à la pauvreté montrent que ces réalisations auraient pu être atteintes avec une croissance largement inférieure si l'inégalité avait été inchangée. Plus exactement, les niveaux d'incidence, de profondeur et de sévérité de la pauvreté estimés pour cette période équivalent à ceux qui seraient obtenus si la croissance de la dépense moyenne n'a été, respectivement, que de 16.59%, 11.97% et 10.21% et à condition que chaque personne maintienne sa part relative dans les produits de la croissance inchangée. Ainsi, tout en étant faiblement pro-pauvre du point de vue de l'ensemble des mesures de la pauvreté, le changement d'inégalité ayant accompagné le processus de croissance durant la période d'ouverture a été plus perceptible au niveau de la situation des plus pauvres¹⁹.

¹⁸ Les dépenses moyennes par personne et par an utilisées dans l'estimation des mesures de la pauvreté ont été déflatées par les rapports des seuils de pauvreté. De la sorte, on obtient un accroissement de 3.25% entre 1985 et 1995 contre un taux de 37.53% entre 1995 et 2005.

¹⁹ L'indice de croissance pro-pauvre décroît avec le degré d'aversion à la pauvreté.

Enfin, en somme, au regard de l'incidence de la pauvreté, la croissance a été faiblement pro-pauvre au cours de la période entre 1985 et 2005. En revanche, elle est même anti-pauvre entre 1985 et 1995 sous l'angle de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté. Il en est ainsi parce que l'impact positif de la croissance a été plus que compensé par les effets néfastes de l'accroissement des inégalités. Ce genre de situation est souvent qualifié de croissance appauvrissante (Bhagwati, 1988). Quant à la période entre 1995 et 2005, elle est conforme aux prédictions de la thèse du « Trickle-Down », ayant dominé la pensée économique de développement au cours des années 1950 et 1960. En effet, si la pauvreté, dans toutes ses dimensions, a décliné ce n'est pas grâce à une redistribution en faveur des pauvres mais plutôt en conséquence des transferts verticaux des riches vers les pauvres canalisés dans les flux de dépenses des premiers.

6. Conclusion

Les principaux résultats de cette étude pourraient être regroupés en trois conclusions. En premier lieu, compte tenu de l'approche adoptée par l'INS pour appréhender la pauvreté en Tunisie, caractérisée notamment par la constance du seuil de pauvreté en termes réels jusqu'en 2000, il devient patent de constater un déclin de la pauvreté en présence d'une croissance soutenable. Toutefois, en se préoccupant de la situation des pauvres en plus de leur nombre, les réalisations de la Tunisie dans son combat contre la pauvreté sont à nuancer. En effet, dans l'ensemble, les performances tunisiennes en matière de croissance ont été suffisantes pour permettre aux pauvres les plus proches de la ligne de pauvreté de franchir cette dernière²⁰. A l'inverse, les changements d'inégalité qui ont accompagné le processus de la croissance ont atténué l'effet de celle-ci aux niveaux de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté de sorte que, dans certains cas, la situation des pauvres s'est même aggravée²¹. A cet égard, la décomposition de la variation de la pauvreté a montré que les baisses les plus significatives de la pauvreté ont eu lieu lorsque la croissance a été relativement consistante, notamment entre 1995 et 2005. Toutefois, si l'effet croissance l'emporte largement sur l'effet inégalité du point de vue de l'incidence de la pauvreté, cet écart s'érode en s'intéressant davantage aux plus pauvres.

En deuxième lieu, les mesures du degré de la croissance pro-pauvre ont permis de conclure que les changements d'inégalité qui ont accompagné le processus de la croissance n'ont jamais été au profit des pauvres. Au contraire, les riches ont, proportionnellement, bénéficié plus que les pauvres des fruits de la croissance. C'est ainsi que la croissance n'a jamais été strictement pro-pauvre en Tunisie. Néanmoins, elle a été toujours faiblement pro-pauvre sous l'angle de l'incidence de la pauvreté, voire même anti-pauvre au regard de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté dans certains cas.

En troisième lieu, en vertu de la multidimensionnalité de la pauvreté, les politiques de lutte contre ce phénomène en Tunisie gagneraient à dépasser le seul objectif de la croissance et à porter un intérêt à la redistribution de ses fruits.

²⁰ La croissance n'a pas été suffisante pour réduire la proportion des pauvres seulement entre 1990 et 1995.

²¹ Dans l'ensemble, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté, respectivement, de 0.146 et 0.055 points entre 1985 et 1995.

D'ailleurs, la forte élasticité de toutes les mesures de la pauvreté à l'inégalité offre à la politique économique l'opportunité d'un instrument efficace pour combattre la pauvreté dont la Tunisie ne s'est ostensiblement pas bien servie.

Références bibliographiques

- African News Bulletin-Bulletin d'Information Africaine, 2003, Issue/ Edition Nr 455 – 01/05/2003. [www.ospiti.peacelink.it/anb-bia/nr455/f07.html].
- Ayadi, M. et El agha, A. (2006), Analyse multidimensionnelle de la pauvreté et des inégalités en Tunisie entre 1988 et 2001 : une approche non monétaire, 10^{èmes} Rencontres Euro-Méditerranéennes « *Inégalités, pauvreté et développement économique dans les pays méditerranéens* », Université du Caire, 4 et 5 novembre 2006.
- Ayadi, M., Boulila Gh., Lahouel, M. et Montigny, Ph. (2004), Pro-poor growth in Tunisia, étude pour le compte de l'Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale.
- Bedoui, A., 1992, Analyse des différentes méthodes de calcul des seuils de pauvreté en Tunisie : quels enseignements ? Revue tunisienne des sciences sociales, n°109.
- Bhagwati, J.-N., 1988, Poverty and public policy, World Development, Vol. 16, n°5, pp. 539-654.
- Bhalla, S., 2002, Imagine there's no country: poverty, inequality and growth in the era of globalization, Washington, D.C., Institute for International Economics.
- Bibi, S. (2006), Growth with equity is better for the poor, Cahiers de recherche/ Working Paper, 06-40, CIRPEE.
- Bibi, S. (2005), When is economic growth pro-poor?: Evidence from Tunisia, Cahiers de recherche/ Working Paper, 05-22, CIRPEE.
- Boccanfuso, D. et Ménard, C., 2009, La croissance pro-pauvre : un aperçu exhaustif de la « boîte à outils », Cahiers de Recherche, n°09-06, GREDI, Université de Sherbrooke, Canada.
- Boccanfuso, D., Kaboré, S.-T. 2004, Croissance, inégalité et pauvreté dans les années 1990 au Burkina Faso et au Sénégal, Revue d'économie de développement, n°2.
- Bourguignon, F., 2002, The growth elasticity of poverty reduction : explaining heterogeneity across countries and time periods, Working Paper, n°2002-03, Paris DELTA.
- Cling, J-P., De vreyer, Ph., Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. 2004, La croissance ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités, Revue française d'économie, Vol 18, n°3, pp.137-187.
- Datt, G. et Ravallion, M. 1992, Growth and redistribution components of changes in poverty measures: a decomposition with applications to Brazil and India in the 1980's, Journal of Development Economics, vol. 38, pp.275-285.
- Dollar, D. et Kraay, A., 2002, Growth is good for the poor, Journal of economic Growth, Vol.7, n°3, pp.195-255.
- Gharbi, S. 2005, Les « oui, mais » de la Banque Mondiale, Jeune Afrique.Com, 3 janvier.
- Institut National de la Statistique de Tunisie, 2005, Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages.
- . 2000, Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages.
- . 1995, Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages.
- . 1990, Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages.
- . 1985, Enquête nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages.

- Kakwani, N. et Son, H., 2002, Pro-Poor growth : concept, measurement and application, unpublished mimeo, University of New South Wales, Sydney.
- Kakwani, N. et Pernia, E., 2001, What is Pro-Poor growth ?, *Asian Development Review*, n°18, pp. 1-16.
- Kakwani, N. 2000, On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand, *Journal of Quantitative Economics*, Vol 16, pp. 67-68.
- . 1997, On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand. Discussion paper, School of Economics, The University of New South Wales, Sydney, Australia.
- . 1997, Inequality, welfare and poverty : three interrelated phenomena, Discussion paper, School of Economics, The University of New South Wales, Sydney, Australia
- . 1993, Poverty and economic growth with application to Côte d’Ivoire. *Review of Income and Wealth*, Series 39, n°2, juin, pp. 121-139..
- Klasen, S., 2000, Measuring poverty and deprivation in South Africa, *Review of Income and Wealth*, 42(1), pp.33-38.
- Kraay, A., 2004, When is growth Pro-Poor? Evidence from a panel of countries, *The World Bank Policy Research Working Paper*, n°3225.
- Lachaud, J-P., 2003, La croissance économique en Afrique Sub-Saharienne est-elle pro-pauvre ? une investigation appliquée au Burkina-Faso, Document de Travail du Centre d’Economie de Développement de l’Université Montesquieu-Bordeaux IV, n°83.
- . 1996, Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne : une analyse comparative, Document du Travail du Centre d’Economie du Développement de l’Université Montesquieu-Bordeaux IV, n°11.
- Mourji, F., Décaluwé, B. et Plane, P. (s.dir), 2006, *Le développement face à la pauvreté*, éd. Economica.
- Osmani, S., 2005, Defining Pro-Poor growth, Washington, One Pager, n°9, International Poverty Center , United Nations Development Program.
- PNUD, 2005, Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté au Mali.
- PNUD, 2004, Stratégie de réduction de la pauvreté: étude du phénomène de la pauvreté en Tunisie, Tunisie, juillet.
- Ravallion, M. et Chen, S., 2003, Measuring Pro-Poor growth : a primer, World Bank, Policy Research, Working Paper, n°3242.
- .1996, Comparaisons de la pauvreté : Concepts et méthodes, LSMS, Etude sur la mesure des niveaux de vie, Document de Travail n°122, Banque Mondiale.
- Sala-i-Martin, X., 2002, The world distribution of income (estimated from individual country distributions), Working Paper, n°8933, Washington, D.C., NBER.
- Sboui, F. et Benhmid, H. (2006), La dynamique de la pauvreté en Tunisie : contributions de la croissance et de l’inégalité, 10^{èmes} Rencontres Euro-Méditerranéennes « *Inégalités, pauvreté et développement économique dans les pays méditerranéens* », Université du Caire, 4 et 5 novembre 2006.
- Son, H., 2004, A note on Pro-Poor growth , *Economics Letters*, n°82, pp.307-314.
- White, H. et Anderson, E., 2000, Growth Vs Redistribution: does the pattern of growth matter?, Institute of Development Studies, University of Sussex.
- Zepeda, E., 2004, Pour l’action en faveur des pauvres, One Pager, n°1, Centre International pour l’action en faveur des pauvres.